



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Frontaliers : lignes ferroviaires Fontoy-Audun-le-Tiche et Hayange-Thionville

Question orale n° 463

Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la réactivation de la ligne ferroviaire Fontoy-Audun-le-Tiche et l'augmentation du nombre de trains sur l'axe Hayange-Thionville. En effet, les travailleurs frontaliers avec le Luxembourg sont confrontés à des difficultés de transports, notamment sur les axes routiers, fréquemment embouteillés. La réouverture de la ligne ferroviaire susmentionnée et l'augmentation du nombre de trains desservant Hayange apporteraient une réponse concrète et crédible à cette problématique. Alors que M. le ministre indiquait dernièrement vouloir privilégier le rail à la route, M. le député souhaiterait savoir si d'une part la réouverture de la ligne Fontoy-Audun-le-Tiche et d'autre part l'augmentation du nombre de trains desservant la gare de Hayange pourront bénéficier du soutien du Gouvernement. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

LIGNES FERROVIAIRES FRONTALIÈRES AVEC LE LUXEMBOURG

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Jacobelli, pour exposer sa question, n° 463, relative aux lignes ferroviaires frontalières avec le Luxembourg.

M. Laurent Jacobelli. Monsieur le ministre délégué chargé des transports, tous les jours, le même scénario se répète pour les dizaines de milliers de travailleurs frontaliers mosellans qui se rendent au Luxembourg : aux heures de pointe, ils se retrouvent coincés dans les embouteillages. Toutes ces heures perdues au volant sont autant de temps qu'ils ne passent pas avec leur famille. Tous ces kilomètres où l'on roule en accordéon viennent grever leur pouvoir d'achat en raison de la consommation inutile de litres de carburant dont le prix à la pompe explose.

Quand allez-vous enfin prendre la mesure des difficultés vécues par ces milliers de salariés mosellans ? La situation est nuisible pour l'environnement, mauvaise pour le porte-monnaie et insoutenable pour la qualité de vie des habitants.

Les solutions existent dans les territoires concernés, la vallée de la Fensch et du Pays-Haut, situés dans la huitième circonscription de Moselle. Je veux parler, non pas, bien entendu, du projet de l'A31 *bis*, inutile et coûteux, mais du réseau ferroviaire, dont les infrastructures sont déjà présentes et dont la réactivation permettrait de dégager les routes.

Ainsi, la cadence des trains sur la ligne Hayange-Thionville mériterait d'être renforcée. Cette ligne, pourtant essentielle, n'est actuellement empruntée que par quatre trains express régionaux (TER) par jour. De même, la ligne reliant Fontoy à Audun-le-Tiche, qui conduit ensuite jusqu'au Luxembourg, devrait être rouverte pour permettre à des centaines de Mosellans d'utiliser le train plutôt que leur voiture. En outre, ces deux projets complèteraient utilement un futur réseau express Lorraine-Luxembourg.

Au moment où, dans ce domaine, la région Grand Est est aux abonnés absents, comptez-vous enfin apporter des solutions concrètes de nature à garantir une offre ferroviaire adaptée aux besoins de travailleurs frontaliers qui ne supportent plus les embouteillages ?

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports. Je connais, par mes anciennes fonctions de secrétaire d'État aux affaires européennes, votre circonscription et votre département, ainsi que les problèmes auxquels font face de très nombreux travailleurs frontaliers – car la situation de l'emploi impose parfois de franchir la frontière –, qui méritent des infrastructures de bonne qualité. Du reste, je n'opposerai pas, en l'espèce, la route au ferroviaire, car, étant donné le nombre des frontaliers concernés et leurs difficultés, nous avons besoin de renforcer les deux types d'infrastructures – j'aurai l'occasion d'évoquer l'A31 *bis* dans les prochains jours.

Pour ce qui est du ferroviaire, la région Grand Est est compétente s'agissant de la desserte des TER. Je finaliserai, dans les tout prochains jours, le contrat de plan avec cette région. Son engagement en matière de renforcement de la desserte ferroviaire est clair, notamment sur la ligne de Hayange, que vous avez évoquée. Dans ce débat, je ne peux toutefois pas me substituer à la région.

Un projet réunit l'État, la région et les métropoles concernées : celui du service express régional métropolitain, autour du sillon lorrain. Son déploiement prendra certainement plusieurs années, mais il permettra des investissements dans les infrastructures et des dessertes supplémentaires par les transports publics, en particulier ferroviaires, qu'il s'agisse de TER ou d'autres modes de transports.

Ce projet est l'un des plus avancés ; il est prioritaire et fera certainement partie, si la région et les métropoles concernées déposent un dossier précis dans les mois qui viennent, de ceux qui pourront être financés très rapidement, notamment grâce à l'argent du contrat de plan État-région.

Enfin, nous travaillons avec les autorités luxembourgeoises pour que ces dernières cofinancent – car je ne crois pas qu'il faille persévérer dans la logique de retour fiscal – des projets concrets, notamment des parkings relais. Leur déploiement a commencé, mais il faut aller plus vite et renforcer la coopération financière avec le Luxembourg.

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Jacobelli.

M. Laurent Jacobelli. Votre réponse comporte beaucoup d'éléments intéressants. Ce que vous avez dit concernant le service express, qui relierait la Lorraine au Luxembourg, est une bonne nouvelle, de même que le développement des parkings partagés. Mais permettez-moi d'insister, car vous ne m'avez pas vraiment apporté de réponse concernant les deux lignes ferroviaires que j'ai évoquées. Vous dites qu'elles sont soutenues par la région Grand Est. Or tel n'est pas le cas, hélas ! Leur développement n'est même pas étudié, malgré de nombreuses demandes.

Si je me suis permis de vous interroger à ce sujet, c'est précisément parce que je connais votre attachement au ferroviaire. Derrière ma question, il y a presque une demande de soutien, monsieur le ministre délégué. Si ces petites lignes peuvent être réanimées, par capillarité, les routes seront moins encombrées, le confort de vie des travailleurs frontaliers sera amélioré et la pollution diminuera. C'est une démarche gagnant-gagnant !

Il est dommage qu'on n'évoque pas cette solution alors que les infrastructures existent. Celles-ci sont souvent absentes ; il faut les recréer, ce qui peut coûter très cher. Lorsqu'elles existent et sont abandonnées, on a un sentiment de gâchis. Je tenais à l'exprimer ici pour vous alerter, au moment où le contrat de plan État-région est discuté, et vous apporter un éclairage sur ces deux lignes symboliques. Il y va de l'amélioration du confort de vie de nos concitoyens. Faisons preuve d'un plus grand pragmatisme dans les décisions politiques.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Jacobelli](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 463

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#)

Réponse publiée le : 13 décembre 2023, page 11257

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2023](#)